

Honoraires Commerces et Entreprises

Montants maximums HT (T.V.A à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Vente : Locaux commerciaux, Locaux professionnels, Entrepôts, Locaux industriels, Immeubles de rapports, Terrains

Prix de vente	Honoraires à la charge du vendeur	
Jusqu'à 500.000 €	5% HT	Forfait minimum 4.000 € HT
De 500.001 € à 1.000.000 €	4% HT	
À partir de 1.000.001 €	3% HT	

Cession : Fonds de commerce, Cession de parts sociales ou d'actions, Droit au bail

Prix de vente	Honoraires du montant HT de la cession à la charge du preneur	
Jusqu'à 100.000 €	8% HT	Forfait minimum 4.000 € HT
De 100.001 € à 500.000 €	7% HT	
À partir de 500.001 €	6% HT	

Location : Honoraires partagés pour moitié entre le bailleur et le preneur

Locaux commerciaux ou professionnels	30 % HT	Du loyer annuel et hors charges
Rédaction de l'acte	450 € HT	Bail commercial - Bail professionnel (6ans) - Bail dérogatoire
État des lieux	350, 00 € HT	locaux > 200 m ²
	2 € HT / m ²	locaux < 200 m ²

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial
La délivrance d'une note est obligatoire - Honoraires au 1er janvier 2022